



ANNEXE SECTORIELLE

BABYPHONE

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la Propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique, ou d'informations de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie. Le Logo, le nom ainsi que le référentiel font l'objet d'un dépôt de marque à l'Institut National de la Propriété Industrielle : n°4380472 / 4380317.

ETHIKIS AD CIVIS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE - 828 520 874 00029 - RCS DE TOULOUSE

SIÈGE SOCIAL : 17 RUE GRAMAT 31000 TOULOUSE

PRO@ETHIKIS.COM - 09 72 17 05 61

Périmètre produit	<ul style="list-style-type: none"> • Babyphone audio analogique, Babyphone audio numérique, Babyphone vidéo
Hors périmètre produit	<ul style="list-style-type: none"> • Caméra
Précisions importantes	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des composants électroniques (alimentation, carte de puissance, carte de commande) • Réversibilité des assemblages • Qualité et durabilité du haut parleur et du micro • Qualité et résistance de la structure externe • Durabilité des connectiques (port de charge et port USB) • Durabilité de la batterie (cycle) et accessibilité
Modes de preuves	<p>Batterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cycle de charge <p>Écran :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'heure de fonctionnement avant détérioration <p>Connectivité et manipulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cycle de branchement et de débranchement • Nombre de manoeuvre de manipulation des commandes

I. Catégories de pièces et pannes

Pièces fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble électrique/électronique : Carte électronique unité émetteur et unité récepteur (carte principale, carte de commande, carte d'affichage, carte d'alimentation, module réseau) prise de recharge, adaptateur secteur, nappes de connexion (tableau de commande, micro, haut parleur, caméra, écran, fonctions accessoires) • Ensemble unité émetteur : Socle ou pieds, micro, haut-parleur coque extérieur, accus ou batterie, antenne, module d'émission, commandes (on/off, sensibilité, fonctions annexes) • Ensemble unité récepteur : Socle ou pieds, micro, haut-parleur coque extérieur, accus ou batterie, antenne ou module de réception, moniteur de réception, commandes (volume, on/off, push to talk).
------------------------------	--

Pièces fonctionnelles et prioritaires	<p>Ensemble électrique/électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte électronique unité émetteur et unité récepteur (carte principale, carte de commande, carte d'affichage, carte d'alimentation) • Module réseau • Nappes de connexion (tableau de commande, micro, haut parleur, caméra, écran, fonctions accessoires) <p>Ensemble unité émetteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Micro • Module caméra • Haut-parleur • Module d'émission • Adaptateur secteur • Port de charge ou embase <p>Ensemble unité récepteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Micro • Haut-parleur • Module de réception, • Moniteur • Adaptateur secteur • Port de charge ou embase
Pièces consommables	<ul style="list-style-type: none"> • Batterie
Accessoires	<ul style="list-style-type: none"> • Non identifié
Pièces d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> • Non identifié
Pièces vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Écran • Antenne • Pied de caméra
Éléments de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Non identifié
Type de pannes	<ul style="list-style-type: none"> • Défaillance alimentation et/ou autonomie (socle de chargement, port de charge standard ou USB, transformateur secteur, batteries) • Défaillance communication (module émetteur/récepteur, module réseau, haut-parleur, micro, caméra) • Défaillance de commande (On/Off, volume, PTT, sensibilité) • Défaillance d'affichage de l'écran • Défaillance des fonctions annexes ou accessoires

II. Échelles d'accessibilité

L'échelle comporte 3 niveaux :

A	≤ 3 étapes ≤ 10 min tout utilisateur outils grand public
B	≤ 10 étapes ≤ 30 min utilisateur expérimenté ou réparateur outils grand public, outils public expérimenté
C	≤ 20 étapes ≤ 60 min utilisateur expérimenté ou réparateur outils grand public, outils public expérimenté, outils professionnels
<p>Étape : Opération permettant d'aboutir à la dépose d'une pièce, de fixation(s) ou à un changement d'outil.</p> <p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand public = Outils communs, à usage général, disponibles à tout public en distribution classique. (cf : liste outils norme PR EN 45554) • Public expérimenté = Outils nécessitant des compétences pour leur utilisation et dont le coût peut représenter un frein (clé dynamométrique, fer à souder...). • Professionnel = Outils nécessitant des connaissances ou des conditions d'utilisation particulières et dont le coût d'acquisition représente un investissement. 	

III. Critères du label selon l'annexe sectorielle

LE PRODUIT EST **CONÇU POUR DURER** DANS LE TEMPS

Niv.	Réf.	Domaine	Critères
1 CONCEPTION			
MAJ	I.1.3.	Pièces consommables et accessoires	Les <u>pièces consommables</u> , <u>accessoires</u> et les pièces nécessitant un <u>entretien régulier</u> respectent l' <u>échelle d'accessibilité A</u> .
<p><i>Liste représentative mais non-exhaustive</i></p> <p>Pièces consommables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accus ou Batterie <p>Pièces accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Embase de chargement • Système d'accroche 			
KO	I.1.4.	Éléments de sécurité	Le remplacement et/ou le réarmement des <u>éléments de sécurité</u> produit et/ou utilisateur est prévu par le fabricant. Ces éléments respectent l'échelle d'accessibilité B.
Non identifiée			

KO	I.1.5.	Pièces vulnérables	Les <u>pièces vulnérables</u> sont définies en annexe sectorielle. Le remplacement de ces pièces respecte l'échelle d'accessibilité B.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 5 étapes et 10 minutes. <i>Liste représentative mais non-exhaustive</i></p> <p>Ensemble unité émetteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Socle ou pieds • Antenne <p>Ensemble unité récepteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Socle ou pieds • Moniteur de réception • Antenne 			
MIN	I.1.6	Non usage	Le constructeur identifie les conséquences de <u>non usage</u> du produit et doit informer le consommateur dans les recommandations d'usage de l'utilisation minimale nécessaire au bon fonctionnement du produit.
<p>Applicable sur les appareils à batterie</p>			

LE PRODUIT REMPLIT LES CONDITIONS DE **RÉPARABILITÉ ET DE SAV**

Niv.	Réf.	Domaine	Critères
1 DÉMONTAGE			
KO	II.1.1	Habillage du produit	Le corps du produit est démontable et permet d'accéder aux éléments internes en respectant l'échelle d'accessibilité B. Les <u>assemblages permanents</u> sont interdits à moins que la nature ou l'utilisation du produit le justifie en accord avec l'annexe sectorielle.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 3 étapes et 5 minutes. <i>Liste représentative mais non-exhaustive</i></p> <p>Assemblage permanent non justifiable, non autorisé. En cas d'assemblage par clips, vérification de la qualité des clips et de la disponibilité de l'information de localisation.</p> <p>Ensemble unité émetteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coque extérieure <p>Ensemble unité récepteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coque extérieure 			

LE PRODUIT REMPLIT LES CONDITIONS DE **RÉPARABILITÉ ET DE SAV**

MAJ	II.1.2	Accès aux pièces fonctionnelles	L'accès aux pièces fonctionnelles ne peut excéder l'échelle d'accessibilité C.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 5 étapes et 15 minutes <i>Liste représentative mais non-exhaustive</i></p> <p>Ensemble unité émetteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Micro • Module caméra • Haut-parleur • Commandes (on/off, sensibilité) • Adaptateur secteur • Port de charge ou embase <p>Ensemble unité récepteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commandes (volume, on/off, push to talk) • Adaptateur secteur • Port de charge ou embase 			
MAJ	II.1.3	Accès aux pièces prioritaires	L'accès aux pièces prioritaires respecte l'échelle d'accessibilité B ou a fait l'objet d'un plan de fiabilisation.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 5 étapes et 10 minutes. <i>Liste représentative mais non-exhaustive</i></p> <p>Ensemble électrique/électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte électronique unité émetteur et unité récepteur (carte principale, carte de commande, carte d'affichage, carte d'alimentation) • Module réseau • Nappes de connexion (tableau de commande, micro, haut parleur, caméra, écran, fonctions accessoires) <p>Ensemble unité émetteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Micro • Module caméra • Haut-parleur • Module d'émission • Adaptateur secteur • Port de charge ou embase <p>Ensemble unité récepteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Micro • Haut-parleur • Module de réception, • Moniteur • Adaptateur secteur • Port de charge ou embase 			

KO	II.1.5	Batteries	Le constructeur justifie d'une solution pour le remplacement des batteries des appareils à fonctionnement autonome en accord avec l'annexe sectorielle.
Applicable			
3 PIÈCES DÉTACHÉES			
KO	II.3.2	Temps de disponibilité	Le constructeur s'engage dans ses CGV sur la disponibilité des pièces détachées ou de remplacement du produit 5 à 10 ans minimum à partir de la fin de production de ce dernier. Le temps de disponibilité minimale requis est déterminé en annexe sectorielle.
5 ans			
MAJ	II.3.4	Prix des pièces détachées	Les modalités d'achat des pièces détachées sont détaillées (prix moyen, réseau de distribution, ...). Le constructeur met tous les moyens en oeuvre pour limiter le total du prix des pièces fonctionnelles au prix de vente maximum conseillé HT du produit. La valeur d'une de ces pièces fonctionnelles ne pourra dépasser le pourcentage fixé en annexe sectorielle du prix de vente maximum conseillé HT du produit.
Pourcentage fixé à 25 %			

LE PRODUIT PRÉSENTE DES **GARANTIES SUPÉRIEURES** À LA GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Niv.	Réf.	Domaine	Critères
1 GARANTIE LONGUE DURÉE GRATUITE			
KO	III.1.1	Temps de garantie	Le temps de garantie avec présomption du défaut d'antériorité est déterminé en annexe sectorielle. Ce temps ne peut être inférieur à 24 mois.
24 mois			
MAJ	III.1.2	Conditions de garantie	Pour les catégories de produit considérées de « grande utilité », le constructeur prévoit la mise à disposition d'un bien de remplacement à l'acheteur pendant la période d'immobilisation pour réparation.
Non applicable			
MAJ	III.1.3	Exclusion de garantie	Les exclusions de garantie ne doivent pas être abusives au regard des conditions d'utilisation normale du produit. Elles seront définies en annexe sectorielle.
Pas d'exclusion de garantie abusive identifiée			

IV. Remerciements

La société coopérative Ethikis, en charge de la rédaction de la présente annexe sectorielle tient à remercier les professionnelles ayant accepté de partager leurs expériences avec les babyphones. Ce groupe de produits souffre de l'absence de filière de réparation professionnelle et donc de données remontantes robustes. Les témoignages consommateurs s'avèrent peu pertinents sur ce segment puisque pratiquement aucune solution viable économiquement s'offre à eux face à une défaillance hors garantie.

Les seuils fixés dans l'annexe sectorielle présente sont donc des seuils correspondant au groupe de produit « petit électroménager ».

Responsable de rédaction : Florent Preguesuelo - florent@ethikis.com